

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Interligue Catamaran
Dates complètes : Samedi 5 et Dimanche 6 Mai 2018
Lieu : Baie de saint Georges De Didonne
Autorité Organisatrice (OA) : Saint Georges Voiles
Grade : 4
Série : Catamaran non volant

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elle s'applique.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux : FK14 , SL15 , SI 16, F16 , INC
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à : Saint Georges voiles 1 bd Frénel 17110 Saint Georges De Didonne
au plus tard le 28 Avril 2018
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription **cata double 60€**
cata simple 50€

20 € de réduction si inscription avant le 27 Avril 2018

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	Samedi 5 Mai	10h
Clôture des inscriptions	Samedi 5 Mai	12h
contrôles	Samedi 5 Mai	10h-12h

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
1er jour	14h	toutes
2ieme jour	10h	toutes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

Afficher suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique ou Raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 2 course devront être courues pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Neau Nicolas

FF Voile CRA Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine validation CCA 3 MARS 2017 AC
MAJ le 22/09/2017

05 46 05 65 14 accueil@stgeorgesvoiles.fr

13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
Samedi 5 Mai	14h59	8h52/21h14	61/56
Dimanche 6 Mai	15h42	9h36	50/45

14. HÉBERGEMENT

Camping le Blayais 32 av Joseph bêteille , 17110 saint Georges de Didonne , 0546053192

tarif spécial interligue:

Mobil home 4 places : 40€ / nuit standard, 42€/ nuit confort

Mobil Home 4/6 personnes : 53€ / Nuit Mobil home 6/8 personnes 61 € / nuit

Pendant les deux jours de régates retrouvez notre habituelle équipe de bénévoles de la cabane à frites qui vous proposera burger, frites, soda , pana cota

Et bien évidemment Concert le Samedi